

Extrait du registre des délibérations

Le vingt-deux juin deux mille vingt, à 13h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, compte tenu du contexte d'épidémie de Covid-19, dans la salle du restaurant du parc dite « chez Barreyat », sous la présidence de Monsieur André LANUSSE-CAZALÉ, Maire de GARLIN.

Etaient présents : Mesdames : Joëlle Prechacq-Latreyte, Chantal Ferrando, Julie Malaussanne, Marguerite Vogt, Marie-Claude Argilaga
Messieurs : André Lanusse-Cazalé, Jean-Jacques Cérissère, Claude Artigues, Pierre Labrosse

Excusé(s) : Francine Lahore (procuration donnée à Jean-Jacques Cérissère), Mikaël Bernadet (procuration donnée à Julie Malaussanne), Jean-Claude Tucoulou (procuration donnée à Pierre Labrosse)

Absents : Hervé Saint-Cricq, Valérie Barrère-Burg, Jean-Pierre Broqué

Secrétaire de séance : Claude Artigues

1°) Objet : Election de nouveaux délégués titulaire et suppléant au Syndicat à Vocation Scolaire (SIVOS) de la région de Garlin

Le Maire rappelle la délibération n°7 du 9 juin dernier désignant, entre autre, deux délégués titulaires et un délégué suppléant au SIVOS de la région de Garlin.

Suite à la démission d'un des délégués titulaires pour contraintes personnelles ainsi que du délégué suppléant qui souhaite candidater au poste de titulaire devenu vacant, le Maire propose aux conseillers de voter pour élire un nouveau délégué titulaire ainsi qu'un nouveau suppléant.

Le Conseil doit procéder à la désignation de ces délégués au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Il peut toutefois, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, donner lecture des nominations qui prennent effet immédiatement.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et procurations,

CONSIDERANT qu' une seule candidature a été déposée pour chaque catégorie de délégués,

NOMME, aux côtés de Madame Chantal Ferrando, déjà élue déléguée titulaire lors de la précédente séance : Pierre Labrosse délégué titulaire et Mikaël Bernadet délégué suppléant.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
André Lanusse-Cazalé.